

## Lettre d'information COVID-19

**Mesdames, Messieurs les parlementaires, les présidents du Conseil départemental, des Communautés d'agglomération, des Communautés de communes, les maires, les présidents des Chambres consulaires**

En ce début de vacances scolaires et en prévision des festivités de Noël, il est essentiel que chacun de nous continue de faire preuve de la plus grande prudence, notamment lors des derniers achats de Noël dans les commerces mais également dans la sphère familiale, en appliquant strictement les gestes barrières et les mesures sanitaires de protection contre le virus.

La campagne de vaccination nationale débutera dès janvier 2021. Aussi, vous trouverez au verso de cette lettre un rappel des mesures liées à cette campagne, applicables à l'échelle du département.

**Yves ROUSSET, préfet de Loir-et-Cher**

### Situation COVID-19 au 21 décembre 2020

(données non consolidées)

- > Taux d'incidence pour la Région Centre-Val de Loire : **128,2 / 100 000 hab.**
- > Taux d'incidence pour le Loir-et-Cher : **140,9 / 100 000 hab.**
- > Taux de positivité pour le Loir-et-Cher : **7,6 %**

Les données figurant dans cette lettre proviennent de l'ARS et de la CPAM.  
Vous pouvez consulter ces chiffres sur le site de l'ARS : <https://www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr/covid-19-situation-et-informations-en-centre-val-de-loire>

#### Cellule d'information du public (CIP)

Pour toute demande, la CIP nationale est à votre écoute au **0800 130 000**

	S47	S48	S49	S50
Nombre de tests	2 985	4 897	5 466	6 073
Nombre de tests positifs	321	388	384	462
Taux d'incidence (pour 100 000 hab.)	97,9	118,4	117,1	140,9
Taux de positivité	10,8 %	7,9 %	7 %	7,6 %

#### Suivi des cas

- > Nombre de patients zéro au 18, 19, 20/12 : **202**
- > Nombre de cas contacts au 18, 19, 20/12 : **381**

Source : CPAM de Loir-et-Cher

- > Nombre d'hospitalisations conventionnelles :  
→ au 11/12 : **83** → au 18/12 : **85** → au 21/12 : **90**
- > Nombre de personnes en soins critiques :  
→ au 11/12 : **6** → au 18/12 : **6** → au 21/12 : **8**
- > Nombre de décès total depuis le 01/09 : **158**
- > Nombre de retours à domicile depuis le 01/10 : **271**

Source : SIVIC

# DEPLOIEMENT TERRITORIAL DE LA VACCINATION CONTRE LA COVID-19

La stratégie vaccinale, arrêtée par le ministre des Solidarités et de la Santé, vise à déterminer les personnes prioritaires à la vaccination, en fonction des enjeux de santé publique et de l'arrivée progressive des doses de vaccins.

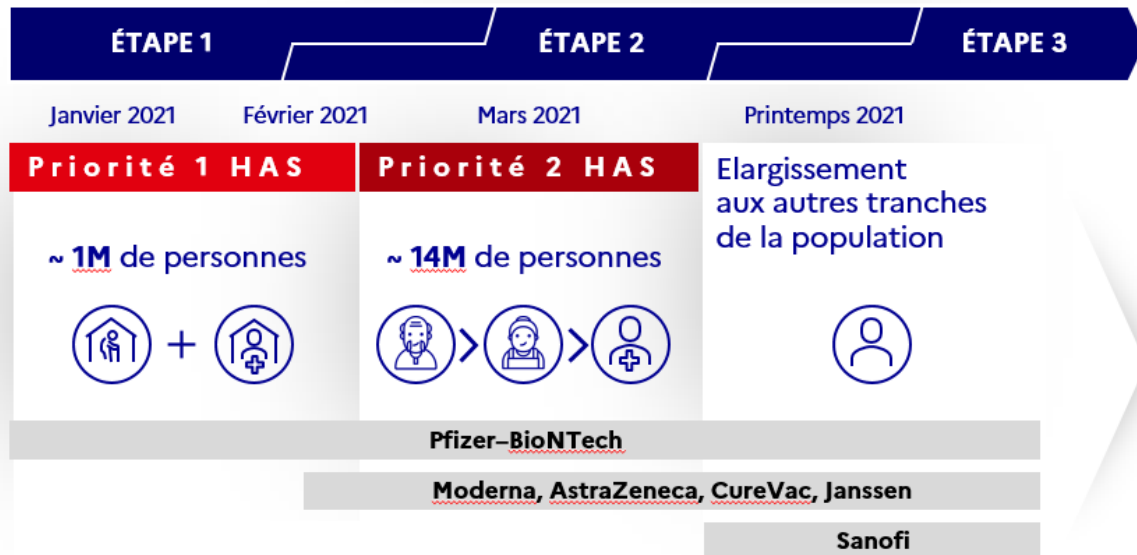
La stratégie vaccinale mise en place doit permettre de remplir **trois objectifs** de santé publique :

1. Faire baisser la mortalité et les formes graves de la maladie
2. Protéger les soignants et le système de soins
3. Garantir la sécurité des vaccins **et de la vaccination**

Elle repose sur trois principes :

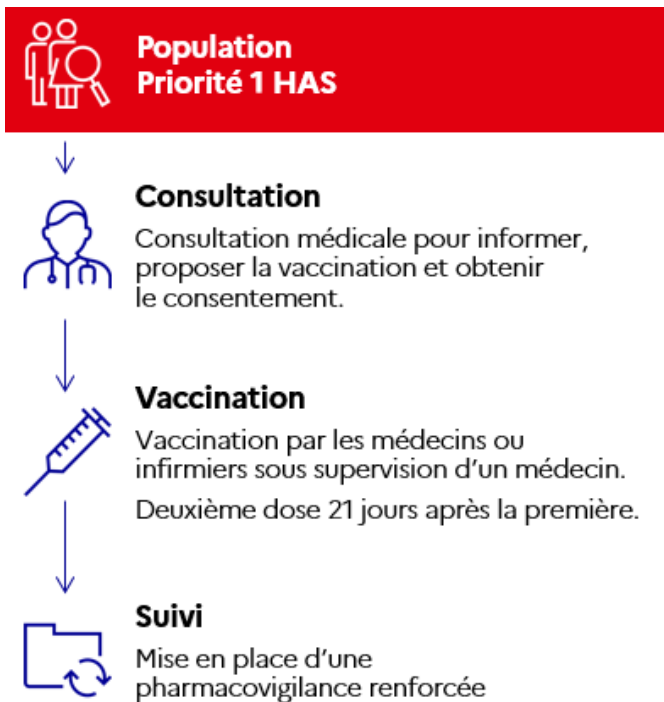
- Non obligatoire
- Gratuité
- Haute sécurité

La Haute Autorité de Santé (HAS) a préconisé une stratégie de vaccination en plusieurs étapes :



L'étape 1 débutera en Janvier 2021 et sera ciblée sur :

- Les **personnes âgées résidant en établissements** (EHPAD, USLD, résidences autonomie...),
- Les **professionnels y exerçant et présentant un risque élevé** (âge supérieur à 65 ans, pathologies).



Une consultation médicale sera effectuée auprès de chaque personne. Le médecin s'assurera de son état de santé, de l'absence de contre-indications, de son consentement après l'avoir informée des bénéfices et risques de la vaccination. Dans les EHPAD, les familles des résidents seront associées à cette consultation.

Lorsque le vaccin sera livré à l'établissement, la vaccination des personnes volontaires sera effectuée par un médecin ou un infirmier supervisé par un médecin. **La vaccination se fera en deux injections, espacées de 21 jours.**

## Instance départementale de concertation

Une **instance départementale** se réunira en début d'année (date du 8 janvier 2021 en cours de confirmation) avec pour objectifs :

- De partager les messages de santé publique afin que chaque acteur puisse les relayer sur son territoire
- De présenter les indicateurs de suivi de la campagne
- De recueillir les propositions de contributions à l'organisation de la vaccination
- De partager les retours d'expérience et suggestions.

*La composition de cette instance vous sera communiquée dans une prochaine édition de la lettre COVID-19.*

Retrouvez toutes les informations concernant l'intégralité de la stratégie vaccinale : <https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/coronavirus/la-vaccination/article/la-strategie-vaccinale>